

NCM: SUBVENTIONS ET MESURES COMPENSATOIRES
CONTEXTE DE LA PRESENTATION CANADIENNE
À L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE,
GENÈVE, LE 28 JUIN 1989

La proposition que le Canada dépose aux Négociations commerciales multilatérales (NCM) à Genève est fondée sur le Cadre de négociation dont les ministres du Commerce ont convenu à la Réunion d'examen à mi-parcours des NCM tenue à Montréal en décembre 1988.

Le Cadre, développé à partir d'une précédente initiative du Canada, prévoit des négociations détaillées et équilibrées visant l'élaboration de règles et de disciplines internationales améliorées et plus précises sur la base de l'Accord du GATT relatif aux subventions et mesures compensatoires. Le Cadre prévoit la négociation de diverses questions liées aux subventions publiques et aux recours commerciaux. Il prévoit des négociations sur les pratiques qui devraient être prohibées; sur les subventions qui devraient donner lieu à des mesures compensatoires ou à une autre action en vertu des mesures correctives prévues par le GATT; sur les mesures d'assistance qui ne faussent pas les échanges et qui ne devraient donner lieu ni à des mesures compensatoires ni à une autre action; et sur les améliorations qui peuvent être apportées au système multilatéral de règles et de procédures visant le règlement des différends et l'application des règles.

Les grands objectifs du Canada aux NCM dans le domaine des subventions et des mesures compensatoires sont:

- . De rechercher la réglementation des pratiques de subventionnement qui faussent les échanges.
- . De préciser les règles et procédures régissant les mesures compensatoires pour éviter que celles-ci ne soient utilisées pour entraver le commerce légitime.
- . D'obtenir une entente multilatérale affirmant que certaines formes d'aide gouvernementale ne faussent pas les échanges et ne devraient pas faire l'objet de recours commerciaux.
- . De renforcer les mécanismes du GATT pour le règlement opportun des différends et l'application des règles commerciales.

La proposition canadienne - première proposition détaillée à être soumise depuis l'adoption du Cadre de négociation - s'inspire du Cadre convenu et contient les grands éléments suivants: